

Journée de Formation sur les « Universités Populaires de Parents »

Lundi 3 novembre 2014
À Châteaulin



Participants

- AUDREZET Quentin - MJC Douarnenez
- BIDARD Hélène - Parentel
- CAM Michèle - MJC Scaër
- COUSQUER Aurélie - PL Guérin
- DE BLASIO Massimo - MJC Douarnenez
- DECLERCQ Lucile - CAF Finistère
- DIALLO Catherine - PL Guérin
- DOSSO Marina - Association Pluri'Ailes
- FAVE Julie - CAF
- GERARDIN Fabrice - Secours Catholique
- GUILLOU Elise - Secours Catholique
- HELIES Linda - CAF
- IMBERT Christine - MPT Landerneau
- JEAN-BAPTISTE Julie - Maison des parents
- KERMOAL Yvette - MSA Armorique
- KERNEIS Olivia - La Balise Concarneau
- KLEINPETER Denis - Centre social Carré d'As
- LAMOITIE Fabienne
- LE BRIS Elisabeth - Secours catholique
- LE GALL Michèle - MJC de Scaër
- LE MEUR Stéphanie - MPT Kerfeunteun
- LEGENDRE Mariette - ATD ¼ Monde
- LELOUPP Joëlle - Secours catholique
- LOISEAU Stéphanie - MJC Douarnenez
- MARCHADOUR Gwenn - PL Guérin
- MORIZET Claude - MJC Douarnenez
- NICOLAS Aurore - Centre social Carré d'As
- PERRAMANT Josiane - CAF
- PRIE Solène - ACEPP29
- QUEMENER Fanny - Centre social Carré d'As
- ROUDAUT Anne
- ROUSTEAU Jean-Luc - MJC Douarnenez
- SAOUT Nathalie MPT - Landerneau
- SAVINA Annaïck - CAF
- UGUEN Isabelle - UDAF

Objectif de la journée

Découvrir le concept d'Université Populaire de Parents et ses modalités concrètes de mise en place.

Intervenante

Michelle CLAUSIER de l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels).

Présentation de l'ACEPP

Il s'agit d'un réseau national avec des antennes régionales et départementales. Elle fédère des initiatives parentales. Au départ, l'ACEPP est une initiative de parents. Les parents se sont organisés pour accueillir les enfants. Le travail a débuté il y a plus de 30 ans autour de la question : « quelle est la place des parents, quelle est la place des professionnels ? ». Au départ, l'ACEPP était un mouvement de parents plutôt favorisés. Aujourd'hui cela a évolué.

Ce mouvement se retrouve autour de valeurs partagées :

- Le parent est le premier éducateur de son enfant
- L'ACEPP reconnaît les parents comme étant compétents et ayant des ressources
- Pouvoir donner aux parents le pouvoir d'agir : permettre aux parents d'avoir une place.
- Viser la coéducation : mettre tout le monde autour d'une table.
- Aborder la parentalité d'une manière collective : comment être parent ensemble ?

Présentation des UPP

Sur le concept de PARENTALITÉ :

Il y avait, il y a quelques années, un discours stigmatisant sur la parentalité : failles, manques, carences, parents défaillants, démissionnaires. Les parents des quartiers difficiles se sont sentis plus atteints, plus stigmatisés. Un débat entre experts : psychologues, psychanalistes, sociologues a eu lieu. Les premiers absents sont les parents. L'ACEPP relève qu'il y a donc un risque majeur d'aborder la parentalité de façon normalisée et soulève des questions : Qui est légitime pour parler des parents ? Comment on peut engager un dialogue entre les parents et les institutions ? Comment

peut-on permettre une parole publique pour les parents ? Comment peut-on faire reconnaître le savoir des parents au même titre que celui des professionnels ?

Une conviction : « Les parents peuvent agir sur les conditions de vie de la parentalité ».

DÉFINITION

UPP

Université : une parole scientifiquement reconnue

Populaire : en référence au mouvement ATD Quart-Monde. Volonté de s'adresser à un public très diversifié. Nécessité d'être attentif aux parents les plus éloignés.

Parents : pour les parents.

Les UPP permettent aux parents d'avoir un pouvoir politique.

Les UPP ont un niveau local et un niveau national :

- Au niveau local : il s'agit d'un groupe de parents qui mènent des recherches. Ce groupe de parents débat avec d'autres (parents, élus...) : toute personne susceptible d'être intéressée par la question de la parentalité pour améliorer les conditions de la parentalité sur leur territoire.

Il y a **deux axes** dans les UPP :

- L'aspect **recherche**
- L'aspect **action citoyenne**

LA RECHERCHE

La recherche est un support pour aller à la rencontre des autres.

Première étape :

La constitution du groupe de parents : pas de règle ou de modèle pour la création du groupe. Le groupe est constitué lorsqu'il y a un certain nombre de personnes et que le groupe est viable. Importance du sentiment d'appartenance au groupe. Le projet n'est pas simple. Il est donc important que les parents aient bien compris. Il faut qu'ils se l'approprient. Le projet étant sur un temps long, il implique fortement les parents. Les règles doivent être partagées par le groupe dès le départ.

Phase exploratoire de la recherche :

Partir de questions individuelles. Dans un premier temps c'est un groupe de parole qui échange sur des questions de parentalité : questions qu'ils partagent, mais l'entrée n'est pas toujours la même. Les parents construisent ensuite une question de recherche : c'est là que l'universitaire intervient. Il faut un temps pour construire cette question. Le travail peut commencer assez tôt.

Le rôle de l'**animateur** est fondamental : il est garant de la parole des parents et de l'universitaire.

L'animateur anime le groupe.

L'universitaire anime la recherche.

L'animateur a un rôle central qui consiste à faire en sorte que les gens soient là, que chacun se sente bien, se sente à l'aise pour prendre la parole. Il fait l'interface entre le groupe et l'universitaire.

L'animateur est également garant de la dimension nationale des UPP. Il faut qu'il y ait un lien avec le national et les autres UPP.

Sur les actions citoyennes, le rôle de l'animateur est fort au départ. Il doit être facilitateur pour créer les partenariats.

C'est le travail de l'universitaire de dire aux parents de quelle manière un questionnaire ou un entretien se décode pour exploiter et travailler ensuite. : choix de la méthodologie de recherche, traiter, analyser produire des résultats. L'universitaire est attendu plus sur la méthodologie que sur la connaissance du sujet traité.

Exemples de thématiques d'UPP :

- L'école et la réussite scolaire
- La coéducation et la cohérence éducative entre parents et professionnels
- La transmission de valeurs (comment on était parent avant et aujourd'hui ?)
- Etre parent dans les quartiers d'habitat populaire (représentations, images que la population peut avoir sur les parents de ces quartiers...).
- La violence (à l'école, des adolescents, faite aux parents...).
- Les enfants placés (depuis 2012, une UPP est consacrée à cela).
- Parents autour du handicap.
-

Le « produit » collectif final reste un ÉCRIT.

L'ACTION CITOYENNE

Les parents vont à la rencontre d'autres parents. Ils rencontrent des acteurs locaux, organisent des forums, des rencontres. Susciter, provoquer des débats. Recueillir des points de vue différents de parents.

L'intérêt est de faire connaître les UPP et de générer d'autres actions.

Soit ce sont les parents qui proposent, soit le groupe de parents est sollicité par des associations. (Exemple : groupe de travail avec des institutions sur la réforme de la protection de l'enfance, groupe de réflexion sur la réussite scolaire).

Dans les premières UPP, les parents se sont constitués en association.

- *L'organisation des UPP*

En 2005, il y avait 5 UPP, 16 en 2012 et 33 aujourd'hui. De 2009 à 2012, deux UPP ont existé au niveau européen (en Belgique Flamande et en Allemagne à Berlin).

En termes d'instance nationale, il existe également un **colloque national**. Il peut y avoir également des colloques au niveau régional s'il y a plusieurs UPP dans une même région.

Au niveau local :

Groupe de parents qui se réunissent à un rythme qu'ils définissent et qui peut être variable. Les réunions peuvent durer de 3h à une journée.

Chaque UPP est adhérente à l'ACEPP.

Mise en place d'un **comité de suivi** : reconnu par les partenaires et les institutions. Le but de ce comité est de communiquer sur ce qu'est une UPP.

Au niveau national : Les différents acteurs se rencontrent au niveau national. Deux jours tous les deux mois avec les animateurs. Analyse de pratiques, formation des animateurs, mutualisation. Les échanges concernent les animateurs et les universitaires sur les différentes méthodologies utilisées.

Question de la reconnaissance du travail des UPP ? Comment ce produit peut être reconnu et valorisé ?

Le travail de recherche de l'universitaire est fait par les parents qui peuvent le choisir seuls ou qui peuvent être aidés.

L'universitaire intervient environ 4 fois par an « a minima » mais cela peut être plus. Il n'y a pas de profil particulier. Ils sont issus de champs différents.

Leur travail dans le cadre de l'UPP est différent de ce qu'ils ont l'habitude de faire avec les étudiants.

Les rencontres au niveau national se déroulent sur deux jours : le premier jour la présence des parents n'est pas indispensable, en revanche la deuxième journée est consacrée au pilotage du projet il est donc important que les parents soient présents.

Les parents ne doivent pas être instrumentalisés par les institutions. Il faut vérifier que les conditions sont favorables pour y aller.

Il y a 30 UPP aujourd'hui sur l'ensemble du territoire.

Des **séminaires** sont organisés au niveau national pour échanger. Il y a un cadre bien précis. Il est important de cheminer ensemble. L'expérience des uns aide les autres. Par exemple, les UPP qui ont démarré en 2005 ont présenté leurs travaux en 2008. Les séminaires réunissent les parents de toutes les générations.

Nombre de participants dans une UPP : peut aller de 3 à 20. L'idéal est une dizaine de participants.

Echanges/Débats

- Le porteur des UPP :

Il existe un document qui recense l'ensemble des porteurs des UPP (centres sociaux, CAF via les REAAP, associations Autour du handicap, ACEPP...).

Le financement : faire le lien entre le porteur et l'animateur : il faut que le porteur soit très au clair, y compris sur la durée de l'UPP. L'objectif est de permettre à des parents de faire des actions. La recherche appartient bien aux parents. Le temps consacré à l'animation est environ un mi-temps. Il faut donc clarifier les choses dès le départ avec l'institution.

L'animation peut être partagée. Il peut y avoir deux animateurs mais c'est un nombre maximum.

- Comment mobiliser les parents ? :

Les parents sont réellement impliqués dans le groupe : prise de note, rédaction du compte-rendu, retour sur le compte-rendu de la réunion précédente. Les parents savent dès le départ qu'il y a une date butoir : cela oblige, motive...

Question : est-ce que le groupe doit rester identique ? Des parents peuvent-ils intégrer le groupe au fur et à mesure ?

Réponse : Tant qu'on est dans la phase de discussion, le groupe est ouvert. En revanche, une fois que la question et le thème de la recherche sont définis, il n'est plus question de tout remettre en cause.

- Les effets des UPP :

Effets sur les parents : les mères disent qu'elles ne sont plus vues de la même façon. Les enfants regardent différemment leurs mères car elles font de la recherche à l'université.

- Le financement :

Les éléments à prendre en compte pour construire un budget sont :

- o le statut et le temps de travail de l'animateur
- o l'intervention de l'universitaire (4 rencontres par an : environ 4000 euros).
- o le coût des séminaires sur trois jours : hébergement, transport.

- Les parents sont réellement impliqués dans le groupe : prise de note, rédaction du compte-rendu, retour sur le compte-rendu de la réunion précédente. Les parents savent dès le départ qu'il y a une date butoir : cela oblige, motive...

La suite à donner à cette journée de formation

Les participants sont invités à se prononcer sur trois points :

- retour sur le contenu de la journée
- la suite à donner à cette journée
- l'engagement de la structure

- Secours Catholique :

Satisfaction quant au contenu de la formation.

Souhaite rencontrer d'autres parents qui ont participé aux UPP. Ne souhaite pas s'investir dans cette démarche. En revanche accepte d'être relais d'information sur le sujet.

➤ Carré d'As à Morlaix

Information claire.

Il manque une présentation concrète des parents des UPP, d'un animateur et d'un universitaire.

Pour la suite, le centre social pourrait lancer ce type de démarche qui est assez proche de ce qu'ils font déjà mais sans la présence d'un universitaire.

➤ MJC de Douarnenez

Satisfaction des réponses pour un premier temps d'information

Intéressée d'entendre la parole des parents.

Fort intérêt du groupe pour se lancer dans une telle démarche.

➤ MJC Scaër

Bonne information

Souhaite réunir un groupe autour de cette question.

Intéressée par une démarche qui serait plus souple, moins rigide que le cadre des UPP. Moins lourd en termes de moyens et en termes financiers.

➤ MPT de Kerfeunteun

Considère le cadre un peu trop rigide...

Conclusion

Souhait des participants de faire venir témoigner des parents des UPP. Les groupes les plus proches sont d'Angers et de la Manche (Avranches).

Un retour sur cette journée de formation sera fait en réunion de comité d'acteurs le 5 février 2015.